



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
219 - 800 Burrard Street
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9

Title - Sujet Laboratory Analysis Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation EZ897-161443/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20161443	Date 2016-08-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-588-7828	
File No. - N° de dossier VAN-6-39022 (588)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-08-23	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pascal, Kristina	Buyer Id - Id de l'acheteur van588
Telephone No. - N° de téléphone (604) 666-1465 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La modification 001 est créé pour répondre à des questions des soumissionnaires et réviser la Demande de Proposition.

Q1 : En ce qui concerne la demande n° EZ897-161443/A, annexe B, section B.1.2.2 Composés inorganiques et chimie générale – le tableau des prix nécessite la saisie du prix unitaire pour l'élément « **sulfure dans le sol** ». Le soumissionnaire aimerait confirmer la méthode d'analyse requise pour cette épreuve puisqu'il y a quelques options susceptibles d'avoir une incidence sur le prix.

R1 : Nous ne précisons pas la méthode d'analyse utilisée pour ce paramètre. Tel qu'énoncé à la section B.1.2 Analyse individuelle – le prix unitaire ferme doit être pour une méthode d'analyse ayant une limite de détection satisfaisant les lignes directrices/normes les plus exigeantes.

Q2 : Section B1.2.6 – Échantillons de vapeur du sol. Pourriez-vous clarifier ce que l'on doit présenter sous COVT BCWLAP et COVT CCME?

R2 : Supprimer « COVT CCME » et « COVT BCWLAP + CCME ». Remplacer COVT BCWLAP par CB COV.

CB COV comprend les éléments suivants :

Benzène
Bromodichlorométhane
Bromoforme
Bromométhane
Tétrachlorure de carbone
Chlorobenzène
Chloroéthane
Chloroforme
Chlorométhane
Dibromochlorométhane
1,2-dibromoéthane
Dibromométhane
1,2-dichlorobenzène
1,3-dichlorobenzène
1,4-dichlorobenzène
Dichlorodifluorométhane
1,1-dichloroéthane
1,2-dichloroéthane
1,1-dichloroéthène
cis-1,2-dichloroéthène
trans-1,2-dichloroéthène
Dichlorométhane
1,2-dichloropropane
2,2-dichloropropane
Cis-1,3-dichloropropène
Trans-1,3-dichloropropène
Éthylbenzène
2-Hexanone
Méthylisobutylcétone
Styrène
1,1,2,2-tétrachloroéthane
Tétrachloroéthène
Toluène
1,1,1-trichloroéthane

1,1,2-trichloroéthane
Trichloroéthène
Trichlorofluorométhane
Chlorure de vinyle
Xylol
O-xylène
Xylènes totaux

Q3: Comment évaluerez-vous/comparerez-vous les propositions financières provenant de régions géographiques différentes? Les frais d'expédition constitueront un coût important pour TPSGC dans le cadre de ce contrat, surtout si le contrat est attribué à un soumissionnaire installé à l'autre bout du pays ou aux États-Unis. Que comptez-vous faire pour évaluer équitablement l'incidence financière des taux et des coûts d'expédition?

R3 : Les frais d'expédition ne sont pas compris dans l'évaluation. Conformément à la section E.1.3 Délai de conservation des échantillons, le soumissionnaire doit disposer de laboratoires auxquels les échantillons doivent pouvoir être envoyés selon les méthodes d'expédition courantes depuis des sites en C.-B. et au Yukon, et les échantillons doivent pouvoir être analysés à l'intérieur des délais normaux de conservation des échantillons.

Q4: La DP renferme plusieurs énoncés qui contredisent ce que devrait être un délai d'exécution normal (p. ex., sections E.1.4, A.1.4, A.6, et A 6.4). Pouvez-vous clarifier le délai attendu pour les paramètres de routine, notamment en ce qui concerne les services, etc.?

R4 . Modifier la section E.1.4 pour qu'elle indique : À la réception des échantillons, le soumissionnaire doit pouvoir exécuter les services et fournir un rapport contenant les résultats dans les délais d'exécution indiqués à la section A.6 pour les analyses d'un jour, de deux jours, de trois jours, de cinq jours (routine) et juridiques.

Les délais d'exécution sont définis dans la section A.6. Le délai de cinq jours (routine) est considéré comme le délai normal.

Q5: Pourriez-vous enlever l'exigence, pour les soumissionnaires, de soumettre leur pleine accréditation avec la proposition? La soumission de la pleine accréditation pourrait être exigible pour les deux ou trois meilleurs soumissionnaires avant l'attribution du contrat. Cette approche cadrerait avec votre « Politique d'achats écologiques » puisqu'elle éliminerait la nécessité pour les soumissionnaires de fournir chacun une centaine de pages sur la portée de leurs accréditations.

R5 : Les soumissionnaires ne sont pas tenus de fournir la pleine portée de leurs accréditations avec la proposition. Veuillez noter qu'en vertu de la section 5, l'autorité contractante pourra demander des informations supplémentaires afin de vérifier les accréditations du soumissionnaire.

Q6 : « Pourquoi exigez-vous le plomb par flamme AA (section B1.2.8)? Conformément à notre norme ISO 17025 et à la portée de l'accréditation, nous pouvons démontrer notre capacité à utiliser d'autres méthodes (ICP/MS, etc.) pour le TCLP et les échantillons en vrac de plomb dans la peinture, l'air et les chiffons. Pourriez-vous revoir l'exigence afin d'autoriser l'utilisation de la méthode ICP/MS?

R6 : Retirer « Plomb par flamme AA » et remplacer par « Plomb ». Retirer « TCLP pour le plomb par flamme AA » et remplacer par « Plomb ». Le soumissionnaire n'est pas limité au plomb AA pour ce paramètre. L'ICP/MS est acceptable.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Q7: La section B1.2.6 englobe un composé utilisé pour le nettoyage à sec. Prière de fournir une liste de tous les composés devant être inclus dans cette trousse.

R7 : Composés utilisés dans le nettoyage à sec :

Tétrachlorure de carbone
Chloroéthane
Chloroforme
1,1-Dichloroéthane
1,2-Dichloroéthane
1,1-Dichloroéthylène
cis-1,2-Dichloroéthylène
Trans-1,2-Dichloroéthylène
Chlorure de méthylène (dichlorométhane)
Tétrachloroéthylène
1,1,1-Trichloroéthane
Trichloroéthylène
Chloroéthène
Xylène (o,m,p)

Q8 : Accréditation pour les services de laboratoires mobiles. Dans la DP précédente (2012), un soumissionnaire a demandé si les laboratoires mobiles devaient être accrédités (par la CALA, le CCN, etc.). À cette question, TPSGC a répondu que « *Le laboratoire mobile sera principalement utilisé pour les études préliminaires sur le terrain, le laboratoire mobile n'a donc pas à posséder une accréditation de la CALA/du CCN.* »

Je souhaite simplement confirmer que cette réponse s'applique toujours à la présente DP puisqu'elle pourrait faire l'objet d'une interprétation différente dans la section A.2.2 ci-dessous :

« Toutes les analyses doivent être réalisées en suivant des méthodes accréditées par des organismes tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA), le Conseil canadien des normes (CCN)... »

R8 : Aucune accréditation n'est exigée pour les services de laboratoires mobiles.

Q9 : D'autres analyses essentielles sont énumérées dans la DP actuelle, y compris un certain nombre de tests non courants pour lesquels une accréditation de la CALA (ou d'un autre organisme) sont requis ne seraient pas réalisés par d'autres laboratoires commerciaux (du moins au Canada, y compris des laboratoires spécialisés) en raison du très faible volume (ou de tests jamais requis) tels :

1. Chrome hexavalent dans les tissus
2. Herbicides du type phénoxy dans les tissus
3. Bisphénol A dans les tissus
4. Pesticides organophosphorés dans les tissus
5. Ainsi que les épreuves biologiques spécifiques énumérées dans la section B.1.2.7

Veuillez confirmer si une accréditation est requise pour ces tests, lesquels devront très certainement être impartis en sous-traitance (si une méthode existe bel et bien [Cr6 dans les tissus]) à un laboratoire international par tous les soumissionnaires de cette demande, si cela est possible.

R9 : Ces paramètres n'exigent aucune accréditation.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Q10 : Toujours en lien avec l'accréditation. Notez que l'énoncé dont il est question ci-dessus tiré de la section A.2.2 « Toutes les analyses doivent être réalisées en suivant des méthodes accréditées.... » diffère de l'exigence obligatoire énoncée à l'annexe E, section E.1.1.1 ci-dessous.

E.1.1.1 Attestation et autorisation d'activités du CALA/CCN :

Les soumissionnaires doivent posséder une accréditation d'analyse environnementale de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA) pour effectuer des analyses environnementales ou une autorisation en tant que laboratoire d'essai accrédité par le Conseil canadien des normes (ISO / IEC 17025) si le laboratoire en question satisfait au seuil de détection conforme aux normes de l'Annexe B. Un laboratoire peut détenir une accréditation de la CALA (ou d'un autre organisme) uniquement pour des épreuves simples (p. ex., le pH de l'eau) ce qui, en théorie, le rendrait conforme à ce critère obligatoire. Mais je suppose que cela n'est pas l'intention, alors TPSGC exige-t-il les laboratoires soumissionnaires à dresser la liste des épreuves pour lesquelles ils sont accrédités et à indiquer lesquelles des épreuves, le cas échéant, seraient attribuées en sous-traitance à un laboratoire accrédité (s'il y a lieu)?

R10 : La section A.2.2 ajoute, à la fin de la première phrase : « pour lequel une accréditation est disponible ». Il ne s'agit pas d'une exigence de l'AIFR de dresser la liste de la portée de l'accréditation pour le soumissionnaire ou les sous-traitants.

Q11 : Veuillez confirmer que l'épreuve « CATM » à l'annexe B, section B 1.2.5 Hydrocarbures devrait plutôt être ETBM.

R11 : En effet. La section B.1.2.5 Hydrocarbures devrait indiquer ETBM.

Q12 : Quelle est la date de début prévue pour ce contrat?

R12 : La date prévue d'attribution du contrat est le 1er octobre 2016.

A l'Annexe A, Énoncé des Travaux :

Supprimer :

A.2.2

Toutes les analyses doivent être réalisées en suivant des méthodes accréditées par des organismes tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA), le Conseil canadien des normes (CCN) ou la United States Environmental Protection Agency (USEPA). Tous les résultats doivent être fournis dans des fichiers électroniques pouvant être téléchargés dans des bases de données (EDD) et en format électronique comme PDF ou des tableaux Excel.

Inserer :

A.2.2

Toutes les analyses doivent être réalisées en suivant des méthodes accréditées par des organismes tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA), le Conseil canadien des normes (CCN) ou la United States Environmental Protection Agency (USEPA) pour lequel une accréditation est disponible. Tous les résultats doivent être fournis dans des fichiers électroniques pouvant être téléchargés dans des bases de données (EDD) et en format électronique comme PDF ou des tableaux Excel.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

A l'Annexe B, Base De Paiement :

Supprimer :

B.1.2.5 Hydrocarbures

Paramètre	Période initiale de 3 ans		Année d'option 1		Année d'option 2	
	Eau	Sol/sédiments	Eau	Sol/sédiments	Eau	Sol/sédiments
	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
BTEX, CCME						
BTEX/VPH (C6-C10) + Styrene, BC CSR						
EPH (C10-19), BC CSR						
EPH (C19-32), BC CSR						
F1						
F2 – F4						
F4						
LEPH / HEPH (CSR)						
MTDB						
Huile et graisse						
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)*						
Composés organiques volatils (COV)						
HPV (CSR)						

*Doit comprendre le tarif pour les analyses de routine de HAP réglementés en vertu de CSR et des recommandations du CCME

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Insérer :

B.1.2.5 Hydrocarbures

Paramètre	Période initiale de 3 ans		Année d'option 1		Année d'option 2	
	Eau	Sol/sédiments	Eau	Sol/sédiments	Eau	Sol/sédiments
	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
BTEX, CCME						
BTEX/VPH (C6-C10) + Styrène, BC CSR						
EPH (C10-19), BC CSR						
EPH (C19-32), BC CSR						
F1						
F2 – F4						
F4						
LEPH / HEPH (CSR)						
ETBM						
Huile et graisse						
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)*						
Composés organiques volatils (COV)						
HPV (CSR)						

*Doit comprendre le tarif pour les analyses de routine de HAP réglementés en vertu de CSR et des recommandations du CCME

Supprimer:

B.1.2.6 Échantillons de vapeur de sol

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Air	Air	Air
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
BC CSR, annexe 11			
BTEX			
BTEX (avec fractions)			
Composés de nettoyage à sec			
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)			
COVT BCWLAP			
COVT CCME			
COVT BCWLAP + CCME			

Insérer :

B.1.2.6 Échantillons de vapeur de sol

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Air	Air	Air
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
BC CSR, annexe 11			
BTEX			
BTEX (avec fractions)			
Composés de nettoyage à sec			
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)			
CB COV			

Supprimer:

B.1.2.8 Divers – matières dangereuses dans les bâtiments

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Divers médias	Divers médias	Divers médias
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
Microbiologie			
• Échantillon d'air non cultivable			
o Pièges à spores			
• Échantillons d'air cultivables			
o Identification et énumération de champignons cultivables (id. au niveau du genre)			
o Identification et énumération de champignons cultivables			

N° de l'invitation - Solicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Divers médias	Divers médias	Divers médias
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
(y compris la spéciation de <i>Penicillium</i> , d' <i>Aspergillus</i> , de <i>Cladosporium</i> et de <i>Stachybotrys</i>)			
• Échantillons de surface			
○ Identification de structures fongiques par examen direct (ruban, en vrac, écouvillon, lingette).			
Hygiène du travail			
• Mercure (Hg) via OSHA 140/ NIOSH 6009			
Chimie de l'environnement			
• Composés organiques			
○ BPC – échantillon en vrac, calfeutrage/béton/ écailles de peinture/huile, via EPA SW 846 3540C/8082A			
Métaux			
• Plomb par flamme AA			
○ Écailles de peinture (SW-846-7000B)			
○ Air (NIOSH 7082)			
○ Lingettes (SW-846-7000B)			
• TCLP pour le plomb par flamme AA			
○ Échantillons en vrac (SW846, 1311/7420)			
• Métaux – échantillons d'air			
○ Éléments individuels par ICP/ICP-MS via 7300M/7303			
Autres - Air			
• Silice respirable (cristalline) – cristobalite, quartz, tridymite, tripoli			
• Poussières respirables			
• Poussières totales			
Amiante			
• MCP - Air			
○ NIOSH 7400			
• MET – Air			
○ AHERA (40 CFR, partie 763, annexe A, sous partie E)			

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Divers médias	Divers médias	Divers médias
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
• MLP – Matériaux de construction en vrac			
○ EPA/600/R-93/116 (estimation visuelle calibrée – à <1 %)			
○ EPA/600/R-93/116 (limite de détection à <0,25 %) (400 points)			
• MLP – Vrac pour matrices posant problèmes comme les matériaux non friables et liés à la matière organique (réduction gravimétrique avant l'analyse)			
○ MLP EPA NOB-EPA/600/R-93/116 (limite de déclaration aussi faible que <0,25 %)			
○ MLP EPA NOB-EPA/600/R-93/116 (déclaration aussi faible que <0,25 %) 400 points			
• Méthodes d'analyses dans le sol/la roche/la vermiculite			
○ MET qualitative par la technique de filtration avant l'analyse			
○ Amiante dans la vermiculite (présence/absence)			

Insérer:

B.1.2.8 Divers – matières dangereuses dans les bâtiments

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Divers médias	Divers médias	Divers médias
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
Microbiologie			
• Échantillon d'air non cultivable			
○ Pièges à spores			
• Échantillons d'air cultivables			
○ Identification et énumération de champignons cultivables (id. au niveau du genre)			

N° de l'invitation - Solicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Divers médias	Divers médias	Divers médias
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification et énumération de champignons cultivables (y compris la spéciation de <i>Penicillium</i>, d'<i>Aspergillus</i>, de <i>Cladosporium</i> et de <i>Stachybotrys</i>) 			
<ul style="list-style-type: none"> ● Échantillons de surface 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification de structures fongiques par examen direct (ruban, en vrac, écouvillon, lingette). 			
Hygiène du travail			
<ul style="list-style-type: none"> ● Mercure (Hg) via OSHA 140/ NIOSH 6009 			
Chimie de l'environnement			
<ul style="list-style-type: none"> ● Composés organiques 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ BPC – échantillon en vrac, calfeutrage/béton/ écailles de peinture/huile, via EPA SW 846 3540C/8082A 			
Métaux			
<ul style="list-style-type: none"> ● Plomb 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Écailles de peinture (SW-846-7000B) 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Air (NIOSH 7082) 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Lingettes (SW-846-7000B) 			
<ul style="list-style-type: none"> ● Plomb 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Échantillons en vrac (SW846, 1311/7420) 			
<ul style="list-style-type: none"> ● Métaux – échantillons d'air 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Éléments individuels par ICP/ICP-MS via 7300M/7303 			
Autres - Air			
<ul style="list-style-type: none"> ● Silice respirable (cristalline) – cristobalite, quartz, tridymite, tripoli 			
<ul style="list-style-type: none"> ● Poussières respirables 			
<ul style="list-style-type: none"> ● Poussières totales 			
Amiante			
<ul style="list-style-type: none"> ● MCP - Air 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ NIOSH 7400 			
<ul style="list-style-type: none"> ● MET – Air 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ AHERA (40 CFR, partie 763, annexe 			

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	Période initiale de 3 ans	Année d'option 1	Année d'option 2
	Divers médias	Divers médias	Divers médias
Paramètre	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
A, sous partie E)			
• MLP – Matériaux de construction en vrac			
○ EPA/600/R-93/116 (estimation visuelle calibrée – à <1 %)			
○ EPA/600/R-93/116 (limite de détection à <0,25 %) (400 points)			
• MLP – Vrac pour matrices posant problèmes comme les matériaux non friables et liés à la matière organique (réduction gravimétrique avant l'analyse)			
○ MLP EPA NOB-EPA/600/R-93/116 (limite de déclaration aussi faible que <0,25 %)			
○ MLP EPA NOB-EPA/600/R-93/116 (déclaration aussi faible que <0,25 %) 400 points			
• Méthodes d'analyses dans le sol/la roche/la vermiculite			
○ MET qualitative par la technique de filtration avant l'analyse			
○ Amiante dans la vermiculite (présence/absence)			

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EZ897-161443/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EZ897-151443

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
VAN-6-39022

Id de l'acheteur - Buyer ID
VAN588
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

A l'Annexe E, Critères D'Évaluation et Méthode de Sélection :

Supprimer:

E.1. 4. Délai d'attente pour les résultats

Après avoir reçu les échantillons, le soumissionnaire doit être capable d'effectuer les services requis et de fournir des résultats dans un délai de 15 jours civils ou conformément aux normes de délai de conservation des échantillons. En ce qui concerne les analyses pour lesquelles un délai de conservation s'applique, les résultats/données doivent être reçus au plus tard une semaine après la fin des analyses.

Respect de ce critère d'évaluation obligatoire	_____Oui	_____Non
--	----------	----------

Insérer:

E.1. 4. Délai d'attente pour les résultats

À la réception des échantillons, le soumissionnaire doit pouvoir exécuter les services et fournir un rapport contenant les résultats dans les délais d'exécution indiqués à la section A.6 pour les analyses d'un jour, de deux jours, de trois jours, de cinq jours (routine) et juridiques. En ce qui concerne les analyses pour lesquelles un délai de conservation s'applique, les résultats/données doivent être reçus au plus tard une semaine après la fin des analyses.

Respect de ce critère d'évaluation obligatoire	_____Oui	_____Non
--	----------	----------

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.